

PROCÈS-VERBAL
de la première séance ordinaire du conseil d'établissement
de l'école Jean-XXIII

Date : Le mardi 17 octobre 2023
Heure : 19 h
Lieu : École Jean-XXIII

SONT PRÉSENTS :

Martin Auger	Directeur
Lucie Brunelle	Parent
Jordane Lhironnelle	Parent
Kelly Mc Manus	Parent substitut
Audrée Fortier	Parent
Tina Roy	Enseignante
Roxanne Proulx -Girard	Enseignante
Loïc Paradis-Laperrière	Enseignant substitut
Claudia Cloutier	Responsable du service de garde
Audrey Babin	Employée de soutien
Cathy Tétreault	Représentante de la communauté
Josianne Cliche	Représentante de la communauté

ABSENTE

Amélie Jacob	Enseignante
Sonia Labrecque	Parent
Geneviève Gagné-Jean	Parent

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Présences et quorum (9 membres, dont 4 parents).
La séance est ouverte à 19 h 00

2. Accueil des nouveaux membres du conseil d'établissement

Monsieur Martin Auger souhaite la bienvenue aux membres présents.

3. Élection de la présidence du conseil d'établissement

Madame Lucie Brunelle propose madame Audrée Fortier comme présidente. Cette dernière accepte.
Il est proposé par madame Claudia Cloutier d'adopter cette élection.

CÉ -23-24-01

Adopté à l'unanimité

4. Période de question du public

Il n'y a aucun public.

5. Déclaration de conflit d'intérêts

Monsieur Martin Auger invite les membres à compléter le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts et à lui remettre, si pertinent.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Audrée Fortier invite les gens à parcourir l'ordre du jour de la séance du 17 octobre 2023.

Il est proposé par madame Jordane Lhironnelle d'adopter l'ordre du jour, sans modification.

CÉ -23-24-02

Adopté à l'unanimité

7. Nomination d'une secrétaire pour la prise de notes

Madame Claudia Cloutier prendra les notes lors des séances du conseil d'établissement.

Il est proposé par madame Lucie Brunelle d'adopter la nomination de la secrétaire pour la présente année scolaire.

CÉ -23-24-03

Adopté à l'unanimité

8. Nomination de représentants de la communauté

Il est proposé par madame Kelly Mc Manus de renouveler les mandats des représentantes de la communauté suivantes : madame Josianne Cliche pour les Loisirs Duberger-Les Saules et mesdames Laurie-Anne Ouimet et Cathy Tétreault, à rôle de substitut, pour la maison des Jeunes L'Antidote, pour la présente année scolaire.

CÉ -23-24-04

Adopté à l'unanimité

9. Adoption du procès-verbal du 31 mai 2023

Le procès-verbal est conforme aux propos tenus lors de la dernière séance ordinaire du conseil d'établissement de l'année scolaire 2022-2023.

Il est proposé par madame Lucie Brunelle d'adopter le procès-verbal du 31 mai 2023, tel quel.

CÉ -23-24-05

Adopté à l'unanimité

10. Suivis du procès-verbal du 31 mai 2023

Suivi au point 14 : Lettre au Ministre sur les sorties scolaires

La direction et la présidente ont décidé de surseoir à ce suivi étant donné que les enjeux nommés dans

le modèle de lettre ne s'appliquaient pas à notre milieu scolaire. Les difficultés rapportées en lien avec la disponibilité et les coûts de transport sont très différents de ce que nous expérimentons. Ce suivi n'étant plus d'actualité, nous le mettons de côté.

11. Règles de régie interne

Monsieur Martin Auger invite les membres du C.É. à se prononcer sur le contenu du document dont les membres ont pu prendre connaissance.

Une modification est proposée au point 17.02, à la page 12 :

Lors de la période de questions du public, les questions sont toutes adressées au président. Il peut alors décider d'en prendre bonne note pour une discussion ultérieure. Il peut y répondre directement ou il peut demander au directeur ou à une autre personne d'y répondre. Ici, il ne s'agit pas d'engager une conversation ou un débat, mais bien de répondre à une question ou une remarque qui n'est pas à l'ordre du jour des travaux de la séance en cours.

Le temps prévu pour la période de questions est normalement de 15 minutes. Il est séparé également entre les différents intervenants. Le président en accord avec le conseil d'établissement peut augmenter ce temps de 5 minutes supplémentaires.

Il est proposé de retirer la phrase qui débute par : « Ici, il ne s'agit pas d'engager une conversation... »

Il est proposé par madame Roxanne Proulx- Girard d'approuver les règles de régie interne, telles que modifiées.

CÉ -23-24-06

Adopté à l'unanimité

12. Calendrier des rencontres

Les rencontres auront lieu les mardis, de 19 h à 21 h, à l'école Jean-XXIII, au local 205.

- Mardi 17 octobre 2023
- Mardi 28 novembre 2023
- Mardi 6 février 2024
- Mardi 26 mars 2024
- Mardi 23 avril 2024
- Mardi 28 mai 2024

Il est proposé par monsieur Loïc Paradis -Laperrière d'adopter le calendrier des rencontres 2023-2024.

CÉ -23-24-07

Adopté à l'unanimité

13. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Le budget du conseil d'établissement (incluant le surplus réservé des années précédentes) s'élevait à 1406\$ au début de l'exercice financier 2022-2023.

Les dépenses pour l'année scolaire 2022-2023 sont les suivantes :

- 171\$ ont été dépensés pour les frais de secrétariat;
- 348\$ ont été dépensés pour le repas de fin d'année des membres;
- 500\$ ont été dépensés pour des projets de classe;
- **Il reste donc 387\$ à la fin de l'exercice.**

Considérant que le budget de cette année sera composé du surplus de l'an dernier auquel s'ajoutera notre budget annuel de 855\$ Monsieur Martin Auger propose que les dépenses suivantes soient acceptées pour la présente année :

- 50 \$ pour les frais de secrétariat à chacune des séances (350\$);
- 15 \$ pour les frais de gardiennage par séance et par membre si tel est le souhait;
- 40\$ octroyés à chaque titulaire qui en fait la demande pour soutenir l'achat de matériel dans le cadre du programme SCP (exemple : boîtes à surprise).
- En fonction du budget restant, nous pourrions réserver une somme pour offrir un repas aux membres du C.É. lors de la dernière rencontre.

Il est proposé par madame Kelly Mc Manus d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ pour l'année scolaire 2023-2024.

CÉ -23-24-08

Adopté à l'unanimité

14. Règles de conduite de l'école – Les collations pour l'école

Monsieur Martin Auger invite les membres du conseil d'établissement à se pencher sur le travail réalisé par le CIUSS pour les écoles de la région de la Capitale Nationale. Le point de décision est reporté à la rencontre suivante afin de compléter la consultation du personnel.

~~CÉ -23-24-09~~

Point reporté

15. Projet éducatif – Pour adoption

La direction parcourt avec les membres le document qui a été transmis aux membres.

Il est proposé par madame Audrey Babin d'adopter le projet éducatif sans modification.

CÉ -23-24-10

Adopté à l'unanimité

16. Informations de la direction

→ Parc-école

La direction présente aux membres du conseil d'établissement le plan de la cour d'école qui a été conçu

par les architectes. Les membres sont invités à donner leurs commentaires qui seront transmis pour des améliorations futures. Les commentaires des membres du personnel, des parents et de quelques élèves seront rassemblés par les membres du comité pour soutenir l'amélioration du projet.

Voici les principaux commentaires émis :

- Idée de toile solaire pour faire de l'ombre
- Ce sera mieux de planter des arbres que des arbustes pour l'ombre
- Intégrer un jeu de pickleball sur le terrain de basketball
- Intégrer une pompe à vélo et des outils pour ajuster les bancs.
- Rajouter des bacs de fleurs sur le terrain à l'avant où il n'y a rien

La direction et la présidente ont rencontré le député de l'Assemblée Nationale de Vanier Les Rivières, Mario Asselin, le 2 octobre. Nous sommes en mesure d'affirmer qu'il se montre très enthousiaste face à notre projet et qu'il démontre une volonté de nous soutenir de différentes manières.

Monsieur Asselin et sa directrice de bureau nous ont lancé plusieurs belles pistes pour faire avancer le projet. Ils nous ont partagé quelques contacts afin de demander des sommes qui s'ajouteront à celles qui sont déjà amassées.

Il nous invite notamment à interpeller monsieur Jonathan Julien, Ministre de la Capitale Nationale et des Infrastructures. Ce dernier pourrait possiblement se montrer sensible à l'aspect prioritaire de notre projet dans un milieu dynamique et investit comme le nôtre.

Une ou un membre du C.É. rédigera une lettre qui sera soumise à l'approbation du conseil le 29 novembre prochain.

→ Sécurité routière aux abords de l'école

La direction présente aux membres du conseil d'établissement un aperçu des projets soumis à la ville de Québec pour la réalisation de projets de sensibilisation sur la sécurité routière. Étant donné qu'il s'agit d'une préoccupation partagée, il est suggéré de déposer une demande de subvention pour mener un projet de prévention dans notre milieu.

Étant donné que la date limite pour le dépôt du projet est le 30 novembre 2023 et que notre prochaine rencontre de conseil se tient la veille de l'échéance, il est suggéré de soumettre l'ébauche du projet à la consultation des membres et de l'équipe-école en amont de notre prochain C.É. Ainsi, nous pourrions prendre une résolution le 29 et envoyer le projet dans les temps. La possibilité d'une prise de décision préalable par courriel est une autre option.

Il est proposé par madame Aurée Fortier de former un groupe Facebook pour reparler de la sensibilisation routière. Puisqu'il manque deux membres parents, nous allons prendre une décision ultérieurement, à savoir si une demande de subvention sera faite à la Ville de Québec en vue d'une activité de sensibilisation sur la sécurité routière.

CÉ -23-24-11

Adopté à l'unanimité

→ **Sorties et activités culturelles 2023-2024**

Monsieur Martin Auger informe présentement les membres du conseil qu'en lien avec les négociations syndicales, les sorties éducatives sont sur la glace.

Par ailleurs, les sorties à pied et dans le quartier continueront d'avoir lieu.

CÉ -23-24-12

Adopté à l'unanimité

→ **Formations obligatoires des membres du conseil d'établissement**

Monsieur Martin Auger rappelle aux membres leur obligation de suivre la formation offerte en ligne. La lecture des fiches thématiques et le visionnement des capsules vidéo sont requis pour les membres.

Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement

18. Mot du représentant au comité de parents

La première rencontre a eu lieu au début octobre. Soir d'élections des membres.
Deuxième rencontre prévue demain le 18 octobre.

19. Information du service de garde

Opération citrouille de retour le mardi 31 octobre.

20. Mot des représentantes de la communauté

Madame Cathy Tétreault nous informe que le 31 octobre, la maison des jeunes sera ouverte aux familles. Puisqu'il y a un creux de service pour les jeunes de 10-11 ans, la maison des jeunes offre la possibilité à ces derniers d'y aller un vendredi par mois et un samedi par mois afin qu'ils profitent eux aussi des installations.

Madame Josianne Cliche nous informe que le samedi 28 octobre aura lieu la course costumée à la maison O'Neill.

Le dimanche 29 octobre, il y aura un circuit ludique : « le cirque débarque en ville » à l'espace communautaire Desjardins.

21. Sujets divers

Aucun autre sujet.

22. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Jordane Lhironnelle d'adopter la levée de la séance à 21h15

CÉ -23-24-13

Adopté à l'unanimité

Audrée Fortier, présidente

Claudia Cloutier, secrétaire